



A L.:G.:D.:G.:A.:D.:L'U.:

T.:E.:V.:D.:O.:V.:H.:H.:

Grande Loge Féminine de Belgique

Vrouwengrootloge van België

**Manifeste de la Grande Loge Féminine de Belgique –
Vrouwengrootloge van België (GLFB–VGLB)**

**pour le retrait et/ou contre l'adoption du projet de loi Gallardón sur
l'IVG.**

La Grande Loge Féminine de Belgique (GLFB-VGLB) se joint à la Grande Loge Féminine de France, à la Fédération du Droit Humain de France, à la Fédération du Droit Humain d'Espagne et au Grand Orient de France pour soutenir la Grande Loge Féminine d'Espagne¹ et tous les Espagnols, femmes et hommes qui se mobilisent contre le projet de loi Gallardón visant à réduire, ou *de facto* à supprimer, le droit des femmes à l'interruption volontaire de grossesse, en Espagne.

Ce projet de loi du gouvernement de Monsieur Rajoy bafoue les engagements pris par le Royaume d'Espagne au nom de son peuple, comme signataire des traités internationaux suivants: la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948), la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe (1949), la Plate-forme de Pékin (1995), et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000).

Vouloir retirer aux femmes le droit à l'interruption volontaire de grossesse constitue une violation grave de leurs droits fondamentaux que sont, notamment, la dignité, l'intégrité, et la liberté.

¹http://data.over-blog-kiwi.com/0/66/37/64/20140113/ob_7711ce_espagnemanif-glfe-franc-1.pdf



Grande Loge Féminine de Belgique
Vrouwengrootloge van België

Le projet de loi Gallardón, en visant à régenter le corps des femmes et à les assigner à un rôle de mère forcée, est aussi contraire à l'esprit des droits fondamentaux que sont le respect de la propriété et de la vie privée, puisque le corps mérite au moins le même respect que les biens ou le domicile.

Souvenons-nous d'Olympe de Gouges, qui est passée à la guillotine en novembre 1793 pour avoir exigé que s'appliquent aussi aux femmes les tout nouveaux droits des hommes et des citoyens. Gardons à l'esprit qu'une femme meurt toutes les 9 minutes des suites d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions. La criminalisation de l'avortement a pour effet, non d'empêcher l'acte, mais d'accentuer les inégalités sociales, certaines femmes ayant les moyens de voyager ailleurs en Europe pour avorter dignement et en toute sécurité, tandis que d'autres doivent s'en remettre aux « faiseuses d'ange » agissant dans la clandestinité.

La GLFB-VGLB invite les institutions espagnoles à respecter les engagements qu'elles ont pris, au nom de leur Peuple, en termes de droits fondamentaux, en retirant ce triste projet de loi d'un autre âge ou en ne l'adoptant pas.

Grande Loge Féminine de Belgique – Vrouwengrootloge van België
15 février 2014

Christine De Vos
Grande Maîtresse